



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Circonscription de Blaye

M Marianne HACHE
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole

ECOLE ELEMENTAIRE :

SAINT-SAVIN

Conseil d'école du : 6 juin 2023

Compte rendu du : 8 juin 2023

Présents :

- **Enseignants** : Mmes MAURY, STEIN, BONNEFOI, URIE, NORRITO, DUPUIS, LASSALLE, MASEDA, BILLAUD, SOULOUMIAC, SALVI, YOUNSI Ms LONGO, ANDRE
- **Parents d'élèves** : Mmes HADDI, DUPONT, CAUTE, MIODINI, M CAUTE
- **Représentant(s) de la mairie** : Mme RUBIO, M PASCAUD

Excusé(s) :

- **I.E.N.** : Mme HACHE
- **Enseignants** : Mmes BOUDET, VENET, MIQUEL, M FRAPPE,
- **Parents d'élèves** : Mme FIEVET, LEJEUNE, HERPAILLER, SIBELLA-BOURDIN.
- **Représentant(s) de la mairie** : M RENARD

Ordre du jour

EDUCATION NATIONALE

I) **Projet et vie de l'école**

- a) Evaluation d'école : présentation du rapport final

II) **Parcours de l'élève**

- a) Stages de réussite été 2022

III) **Fonctionnement de l'école**

- a) Bilan financier de la coopérative
- b) Travaux et équipements informatiques

IV) **Organisation de la rentrée n+1**

- a) Structure de l'école
- b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

IV) **Questions des Parents**

PROCES VERBAL

Secrétaire de séance : Lisa SALVI (enseignante CP)

Un point est ajouté à l'ordre du jour : la natation scolaire suite à l'opportunité d'obtenir des créneaux à la piscine de Saint-André de Cubzac.

I) **Projet et vie de l'école**

- a) Evaluation d'école : présentation du rapport final

Points forts à valoriser

- Une **équipe stable**, permettant ainsi une dynamique du travail collectif, et un partenariat efficace avec les différents acteurs (RASED, réseau EP, parents d'élèves, collectivités, collègue).
- **Un projet d'école cohérent**, centré sur l'ambition 1 du projet académique assurant la réussite des élèves et la réduction des écarts (prise en compte de l'hétérogénéité et du contexte social).
- Du côté des élèves, une **inclusion** réussie, le **dispositif des moins de 3 ans**, pour une meilleure acculturation au milieu scolaire, une **liaison cycle 3** facilitée par la proximité du collège, une attention particulière pour un **climat scolaire** serein.

Axes de progrès à envisager

- Travailler sur la **cohérence** des actions et des projets, pour une meilleure lisibilité du parcours de l'élève.
- Développer les **concertations de cycles**.
- Renforcer les actions du climat scolaire, par la mise en place d'un **règlement commun** à la journée de l'enfant, et des gestes éducatifs communs.

- Repenser **l'aménagement des espaces**, pour améliorer le bien-être des élèves, par une réflexion autour d'un projet « Notre école... » pour la végétalisation de la cour principale, la mise en œuvre des 30 minutes d'APQ, ou un projet autour du SRAV, pour améliorer la liaison école-collège.

Perspectives 2023/2024

Axes stratégiques	Processus indicateurs	Formation et accompagnement préconisés	Calendrier
Fluidifier le parcours de l'élève de la maternelle au lycée	Progressions et programmations	Animation des conseils de cycle (Directeur, CPC, coordo REP ?)	3h annuelles par cycle
Renforcer le climat scolaire	Elaboration d'un règlement commun à la journée de l'enfant, formalisation de gestes éducatifs communs (règles et sanctions)	Formation conjointe climat scolaire entre l'équipe enseignante et l'équipe du périscolaire (OCCE, CPC, EAFC ?)	Pré-rentree 2023
Développer le bien-être des élèves	Espaces végétalisés ? zones de détente identifiées ? 30 MIN APQ ?	Demande FIP (CNR ?) pour réaménager les espaces de détente	2023-2024 ?

b) Bilan des projets de classe et des actions communes de l'école

CP :

- Lecture offerte de l'album « LEO » par les CP aux GS, échanges GS/CP
- Echanges GS/CP pour découvrir l'école élémentaire et leurs futures classes et enseignants
- Sortie le 12 juin à Meschers, randonnée pédestre, découverte du littoral, lecture de paysages.
- Finalisation du projet « Tout un cirque » réinvesti pour la fête de l'école

CE1 :

- Sortie le 15 mai au Pôle Nature de Vitrezay : découverte de la vie du marais, course d'orientation dans la continuité du projet sur la nature
- Cycle tennis avec un intervenant de la ligue d'Aquitaine de tennis et du Club de Saint-Savin.

CE2 :

- Sortie le 1^{er} juin au Festival « Echappée belle » de Blanquefort
- Sortie le 4 mai à la villa Gallo Romaine de Plassac dans le cadre « Questionner le monde »

CM1 :

- Projet SRAV (savoir rouler à vélo) avec une sortie le 8 juin au Lac du Moulin Blanc de Saint-Christoly de Blaye pour la classe de CM1 de M ANDRE.
- Projet informatique : modélisation de l'école (CM1 M ANDRE)
- Sortie le 5 juin à Meschers, randonnée pédestre, découverte du littoral, lecture de paysages, seconde guerre mondiale.

CM2 :

- Sortie le 5 juin à Meschers, randonnée pédestre, découverte du littoral, lecture de paysages, seconde guerre mondiale.
- Webinaire le 16 juin « Un jour une actu » : conférences et échanges entre les élèves sur le thème des réseaux sociaux.
- Visite du collège les 11 et 12 mai dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}
- Livre offert par le ministère à tous les CM2 « l’Odyssée d’Homère »

II) Parcours de l’élève

a) Natation à l’école

La piscine de Braud et Saint-Louis sera en rénovation en 2023/2024.

Des créneaux ont été demandés à la piscine de Saint-André de Cubzac pour accueillir les CM2 l’année prochaine. Dans le cas où ils seraient accordés (10 séances par élève) le budget prévisionnel serait :

	2023/2024
Elèves concernés (CM2 49)	
Entrées	1666
Transport	1300
Total	2966

La mairie est favorable au financement de projet piscine pour l’année prochaine.

b) Stages de réussite été 2022

Un stage de réussite aura lieu :

- du 24 au 30 août de 9h à 12h classe 12 actuelle (future classe 5).

Il est proposé aux élèves dont des besoins de soutien ont été identifiés. Ce stage est proposé du CE2 au CM2. Il s’agit d’un groupe de 10 élèves maximum.

III) Fonctionnement de l’école

a) Bilan financier de la coopérative

L’année scolaire n’étant pas terminée, la fête de l’école étant le 30 juin, le bilan de la coopérative sera plutôt présenté lors du premier conseil d’école 2023/2024.

b) Fête de l’école :

Vendredi 30 juin 2023

Un mail a été envoyé aux parents avec l’organisation de cette journée.

c) Matériel informatique :

Les classes récupérées à la maternelle (salle 16 et 17) seront équipées de VPI à la rentrée. La mise en fonctionnement pourrait être différée de quelques semaines.

Un point sur les travaux à faire pendant les vacances scolaires sera fait et transmis en Mairie.

Du mobilier (tables, chaises, armoires, bureaux,...) a été commandé par la mairie selon les besoins identifiés par l'école élémentaire. La demande initiale était d'un montant de 6518,96 €. La livraison est prévue pour la rentrée de septembre.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure de l'école

Effectifs prévus à la rentrée 2023 :

Niveaux	Effectifs	Structures
CP	55	CP 14 Angélique VENET CP 14 Pascal FRAPPE CP 14 Audrey LASSALLE CP 13 Marie BILLAUD
CE1	36 (2 ULIS)	CE1 12 Marie-Flore MICO CE1 12 Stéphanie DUPUIS CE1 12 Anne-Cécile MAURY
CE2	54 (2 ULIS)	CE2 23 Noémie MASEDA CE2 23 _____ CE2/CM2 8/10 Hélène NORRITO
CM1	56 (2 ULIS)	CM1 23 Delphine URIE CM1 23 Cécile MIQUEL
CM2	48 (3 ULIS)	CM2 24 Sophie BOUDET CM2 24 Emmanuelle STEIN
ULIS ECOLE	10	ULIS Mme BONNEFOI

A la rentrée 2023, 3 nouvelles salles de classe seront opérationnelles sur le groupe scolaire maternelle.

Comme prévu dans la convention d'aménagement école, l'école élémentaire devrait récupérer 3 salles actuelles de l'école maternelle pour améliorer le bien-être des élèves accueillis actuellement dans des préfabriqués vieux de 20 ans et dans des classes exigües (CE1 dédoublés) et contribuer ainsi à la qualité de l'enseignement et au climat scolaire. Ce postulat a été confirmé par l'équipe d'évaluateurs externes lors de l'évaluation d'école.

La municipalité, au nom de Mme Rubio, n'est pas favorable à respecter cet engagement et préfère gérer l'attribution des salles dans sa globalité en tenant compte des besoins de chacun (école maternelle, périscolaire et école élémentaire).

Seulement deux classes seraient mises à la disposition de l'école élémentaire. La troisième salle ne pourrait pas lui être attribuée car l'école maternelle souhaite, en plus des 3 nouvelles salles créées, transformer une salle de classe en dortoir et une salle de garderie en salle de classe. La garderie devrait alors déménager dans la salle initialement destinée à l'école élémentaire.

Une salle de réunion (pour l'école maternelle et pour le périscolaire) serait positionnée dans l'ancien dortoir entre les deux futures classes élémentaires (salles 16 et 17).

L'école élémentaire :

- regrette que l'objectif initial ne soit pas respecté
- constate que les besoins de l'école maternelle et du périscolaire ont tous été pris en compte.
- regrette que d'autres solutions pour la garderie n'aient pas été suffisamment étudiées (préfabriqués élémentaires, ancien réfectoire disponible à partir de janvier 2024,...)

L'adjointe aux écoles précise que cette solution serait temporaire et que la 3^{ème} classe pourra être attribuée à l'élémentaire à la rentrée 2024 sous réserve d'évolution significative des effectifs.

Une réunion regroupant l'ensemble des utilisateurs des locaux scolaires (périscolaire, enseignants maternelle et élémentaire) se tiendra le mardi 20 juin pour rediscuter de cette restructuration.

V) Questions diverses

Parents d'élèves : pas de questions

Municipalité :

- Le périscolaire a pour projet d'organiser une rencontre conviviale entre les parents, les agents du périscolaire et les équipes enseignantes lors d'une soirée à la rentrée de septembre 2023 pour présenter les projets de l'année. La date reste à déterminer.
- Les travaux (salles de classe et restaurant scolaire) n'ont à ce jour pas de retard et les dates de livraison prévues devraient être respectées (septembre pour les salles de classes, janvier pour le restaurant scolaire).
- Les peintures des plafonds des salles 16 et 17 + le couloir des salles 14 et 15 seront faites à partir du 11 juillet 2023.

Fin de séance 19h00

Signature du directeur :

Signature du secrétaire de séance :